Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du mardi 9 juillet 2024

à 19h30
Salle des Fêtes

à Saint-Maurice-de-Lignon

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 9 juillet à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Saint-Maurice-de-Lignon sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER**.**
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 24 juin 2024.

PRESENTS :

M Pierre ASTOR (à partir de 20h), Mme Evelyne BAYET, M Jean-Pierre CHAPUIS, M Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, M Daniel FAVIER, M Alain FOURNIER, Mme Patricia GOUDARD, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, M Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mr André NICOLAS, Mr André PERRIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET POUVOIRS :
Mme Sandrine ARIES donne pouvoir à M André PERRIER
M Jean-Paul AULAGNIER donne pouvoir à Mme Véronique MERLE
Mme Andrée COTTE donne pouvoir à M Jean-Pierre CHAPUIS
M André DEFOUR donne pouvoir à Mme Huguette LIOGIER
Mme Amanda GERENTES donne pouvoir à Mme Nadine DUFOUR
Mme Emilie GUERIN donne pouvoir à Alain FOURNIER
M Victor SABATIER donne pouvoir à M Pierre LIOGIER

ABSENTS non excusés :
Mme Isabelle LEGRAND
Mme Sophie MOUNIER
M Jean-Paul ROCHE
Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance : Mme Patricia GOUDARD

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

RH : Création de postes
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER dit qu'il faudra formaliser tout cela ensuite dans un organigramme.
Monsieur Eric DUBOUCHET rappelle aussi qu'on est dans le contexte de dissolution du SELL.
Monsieur Pierre LIOGIER dit que c'est bien que la CCDS conforte son organisation, d'autant qu'elle a 25 ans.
Monsieur Daniel FAVIER confirme la nécessité de se structurer. Il rappelle aussi les besoins de locaux, de véhicules.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les créations de trois postes :*

- 1 Responsable juridique, administratif et financier à TC (octobre 2024),
- 1 Assistant administratif de DST et responsable SIG à TC, pouvant débuter à 80% (4eme trimestre 2024),
- 1 Responsable Services Techniques à TC (2025-2026)
- et charge le Président de procéder aux recrutements correspondants.

RH : Ecole Intercommunale de Musique et de Danse (EIMD)
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve :*

- les créations de poste statutaires pour 2 enseignants à l'école de musique : Piano 5h hebdomadaires (01/09/2024) et Clarinette 7h hebdomadaires (01/09/2024) ;
- la création d'un poste en CDI (trombone) + ou - 3 heures hebdomadaires (01/09/2024) ;
- la création d'un poste en CDD au 01/09/2024 (Théâtre) 1 an, 2h hebdomadaires,
- la création d'un poste en CDD au 01/09/2024, 1an (Danse) 2 ou 3h hebdomadaires ;
- l'autorisation donnée au président pour signer les arrêtés et contrats correspondants.

RH : Modalités de versement de l'indemnité de de régisseur
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la démarche et autorise le président ou son représentant à signer les arrêtés y afférents.*

Fonds de concours voirie
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le fonds de concours voirie de 14 219 € à la commune de Lapte.*

Aides immobiliers d'entreprises
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la demande d'aide financière proposée conformément au règlement d'intervention des aides à l'immobilier d'entreprise et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant au paiement de cette aide.*

FIL CCDS
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- approuve l'attribution de la subvention à l'Ets PONS pour un montant de 5 000 € ;
- autorise son versement selon le règlement intérieur du dispositif ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant au paiement de cette subvention.

ZA Bouillou : vente foncier projet Padel
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

(arrivée de Monsieur Pierre ASTOR à 20h)

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- valide la vente initiale, conforme à l'avis du service des Domaines des parcelles BI 95 et 72 au prix de 27.70 € HT/m², à la société SCI PRIMMO ou toute autre société en substitution représentée par M. RACCAMIER,
- valide la vente complémentaire d'une partie de la parcelle BI 96, d'une surface de 496 m², à la société SCI PRIMMO ou toute autre société en substitution représentée par M. RACCAMIER, au prix de 27,70 € HT/m²,
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces ventes et à leur mise en œuvre.

ZA La Sausse : aménagement d'une plateforme
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, prend acte de la Décision du Bureau, prise dans le cadre des délégations attribuées par le Conseil Communautaire.*

Maubourg : gestion forestière du domaine
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER précise que 3 coupes ont déjà été faites et qu'il faudra en faire une 4ème car les arbres ont vraiment souffert, notamment les pins et douglas.
Monsieur Pierre LIOGIER dit qu'il y a des financements possibles via France 2030.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- valide la prestation Arbo-Etude-Fonsylve pour l'élaboration d'un plan de gestion forestière du domaine de Maubourg ;

- charge le Président de solliciter les partenaires financiers susceptibles de soutenir la démarche ;
- autorise le Président ou son représentant à signer la prestation et tout document se rapportant à la mise en œuvre du plan d'actions élaboré et des travaux à mener dans le temps.

Colonne OM-TRI-VERRE

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier. Il rappelle le référé au TA et la nécessité de relancer une consultation pour le lot 1.
Monsieur Daniel FAVIER précise qu'il n'y a pas eu de coût supplémentaire par rapport à la 1ère consultation. L'entreprise qui a fait le recours est retenue.
Suite à une observation de Mme Nadine Dufour, Monsieur Eric Dubouchet précise que le calendrier de déploiement sera bien tenu, malgré le gros travail supplémentaire que les techniciens de la CCDS ont dû faire pour monter le nouveau marché.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,
- prend acte du choix de l'entreprise SULO retenue par la CAO,
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer le marché correspondant et tout document se rapportant sur sa mise en œuvre dans le temps.

Colonnes OM – TRI – VERRE – CITEO

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier et les deux appels à projet.
Monsieur Pierre LIOGIER fait remarquer qu'il n'y a pas de colonnes prévues vers les ERP.
Monsieur Eric Dubouchet précise que la CCDS pourra spécifiquement monter des dossiers sur ces points de collecte afin d'optimiser également les aides financières recherchées.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- valide la sollicitation de Citéo au travers de deux appels à projets, dans le cadre de la mise en place des colonnes sur le territoire communautaire,
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces sollicitations.

SAGE Lignon du Velay : bilan d'activités 2023 de la CLE

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le bilan. Il expose de manière synthétique les actions menées par le SAGE et la CLE en 2023. Il indique également l'étude Hydrologie-Milieu-Usages-Climat (HMUC) en cours qui est portée par la cellule animation du SAGE.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan d'activités 2023.*

FART

Madame Maryse RIBEYRON présente les dossiers FART proposés.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'attribution des subventions proposées et autorise leurs versements selon les conditions en vigueur.*

Tickets loisirs / Paiement 1er semestre 2024

Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER rappelle qu'il était promis un logiciel.
Monsieur Thierry ROYON indique que le logiciel a subi quelques dysfonctionnement lors de sa mise en service, retardant ainsi sa pleine opérationnalité.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité autorise M. le Président à verser aux associations partenaires les montants présentés.*

Bilan Bébés en fête 2024 et reconduction 2025

- *Le Conseil Communautaire, prend acte du bilan de Bébé en Fêtes 2024 et valide la reconduction pour 2025.*

Tarifs périscolaires Les P'tits Coqs
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER précise les tarifs.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de tarifs concernant l'ALSH périscolaire « Les Petits Coqs » pour 2024/2025.*

Bilan France Services des Sucs
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.
Monsieur Eric DUBOUCHET s'étonne de la présence de gens venant de Saint-Etienne, Sainte-Sigolène.
Madame Evelyne BAYET dit que c'est la même chose pour les cartes d'identités.
Madame Nadine DUFOUR dit que c'est plus compliqué pour l'assurance retraite et que l'agent France Services se trouve ainsi en difficulté par manque d'interlocuteurs auprès des organismes concernés.

➢ *Le Conseil Communautaire, prend acte du bilan France Service des Sucs 2023.*

Scolaire / prévisionnel des aides parascolaires 2023-24
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise la mise en paiement à réception des justificatifs concernant les aides parascolaires 2023/2024.*

EAC / préparation du projet 2024-25
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place du projet CTEAC 2024/2025.*

Culture / Projet « lire en fête » 2024
Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :*
- d'inscrire « Lire en fête » dans les manifestations annuelles, dans le cadre de EAC, en direction de la Lecture Publique pour le mandat électoral en cours ;
- de confirmer le budget plafond annuel fixé par délibération du 30/06/2022 s'élevant à 2 500 € ;
- de présenter un bilan annuel en Conseil Communautaire ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents s'y rapportant pour 2024 et les années suivantes.

Huis clos

➢ *A la demande du Président Daniel Favier, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la poursuite de la séance à huis clos.*

Projet d'installation du Chef C. GROLET
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur André NICOLAS demande si on peut connaître le projet réel.
Madame Evelyne BAYET dit que 40 emplois sont prévus, il s'agit d'un atelier de fabrication dont les produits partent ensuite dans toute l'Europe.
Madame Nadine DUFOUR demande comment s'articule le versement des subventions. Madame Evelyne BAYET lui donne les éléments de réponse nécessaires.
Monsieur Alain FOURNIER dit que c'est en bonne voie par rapport aux contraintes d'urbanisme.
Monsieur Daniel FAVIER indique que Monsieur Grolet a déposé son permis de construire.
Madame Evelyne BAYET rappelle la bonne nouvelle du maintient de la ZRR sur le territoire.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide une subvention exceptionnelle de 200 000 € au projet d'installation du Chef Grolet sur la CCDS, dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, venant en co-financement de la Région AURA et de l'État sur l'ensemble du projet, et autorise M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette aide.*